

VILLE DE SAINT-ARMEL L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL





Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email: accueil.mairie@saint-armel-35.fr Site internet: www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- 3 Vie municipale
- 5 Cadre de vie
- 7 Enfance jeunesse
- 8 Urbanisme
- 8 Vie sociale
- 9 Culture & Évènementiel
- 11 Vie associative
- 12 Les brèves
- 13 Tribunes libres

SUIVEZ-NOUS SUR:



Facebook : @Ville de Saint-Armel



Instagram: @saintarmel35

Prochain numéro:

Janvier 2024

Date limite du dépôt des articles :

5 décembre 2023

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire **Élu à la communication :** Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact: communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin**: Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60
- Cabinet infirmiers (chemin de la Ry): Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel: 06 07 97 17 37
- Cabinet Infirmiers (place de l'Église) : Margot Duval et Loic Fabien 06 37 32 11 34
- Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63
- Kiné: Romain Aujeac- 02 99 04 43 63
- Ostéopathes : William Besnard et Paul Guegan 07 89 22 64 88
- Cabinet paramédical: 11 place de l'Eglise
- Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)
 06 78 66 03 22
- Orthophoniste: Laure Chanu, 06 16 43 19 65

Scolarité et Enfance

- École Les Boschaux : 02 99 62 77 60
- Portail parents: www.logicielcantine.fr/starmel

Contact: 06.82.72.21.37

- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale :** De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale :** mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h 02 99 62 93 88
- Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h-02 99 62 93 84
- Accueil des P'tits pré ados : mercredis de 9h à 12h
- Accueil de loisirs : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie :** du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- Service déchets de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

Urgences

- Gendarmerie de Janzé: 02 99 47 03 18
- Pompiers: 18 et 112 à partir d'un portable
- Police: 17 Samu: 15 S.O.S. médecins: 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- Centre anti-poisons: 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- Maison médicale de garde Janzé : 02 99 43 44 45
- Assistante sociale : 02 99 02 20 20
- Clic Alli'âges: 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié :** 02 99 59 71 71
- S.O.S. Femmes battues: 3919
- Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes**: 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger :** 0 800 58 57 79 ou 119
- Sida info service : 0 800 84 08 00
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35) : 02 99 30 80 89
- Info sociale en ligne: 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.**: 0 810 333 035 / **G.D.F.**: 0 810 433 035
- SPL (Eau du Bassin Rennais): 02 23 22 00 00



Anne-Fleur Kat, responsable pôle éducation-enfance-jeunesse, Mme la Maire et Mathilde Foulon, Directrice Générale des Services

Mesdames, Messieurs,

Les services périscolaires et d'accueil de loisirs des enfants de toute la France sont sous tension. Il manque environ 30 000 animateurs pour répondre aux besoins des familles.

Notre commune n'échappe pas à cette situation, et rencontre depuis plusieurs mois des difficultés d'accueil.

Un travail important a été réalisé pour trouver des solutions au nombre limité de places autorisées au Clos-Muret et au manque d'agents.

Pour ces vacances scolaires, la répartition des enfants

entre le site de l'école pour les moins de 6 ans, et le Clos-Muret pour les plus de 6 ans, et le recrutement d'un nouvel animateur nous permet de satisfaire toutes les demandes.

La situation n'est pas encore stabilisée pour les mercredis, mais soyez certains que nous sommes mobilisés pour améliorer la situation.

Pour renforcer nos équipes et améliorer notre pilotage et l'organisation des services dédiés à nos enfants, nous avons ouvert un poste de responsable enfance/jeunesse pourvu depuis début octobre par Madame Anne-Fleur KAT. Réservons-lui notre meilleur accueil!

Cérémonie des vœux 2024

Morgane Madiot, Maire et le Conseil Municipal seraient heureux de vous accueillir lors de la présentation des vœux :

vendredi 19 janvier 2024 à 19h à l'Espace Arzhel.

Dissolution de l'association Move Hiit 35

Les présidentes de Move Hiit 35, Anne, Émilie J. et Émilie R. nous ont informés de la dissolution de leur association.

Je tiens à les remercier et à les féliciter pour cette belle aventure sportive qu'elles ont menées pendant quelques années sur la commune.

TOUS CONNECTÉS!

Actu, loisirs, photos, vidéos... Restez connectés avec la Ville de Saint-Armel, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.



Facebook : Ville de Saint-Armel



Instagram: @saintarmel35



■■■Vie municipale



EN VILLE

SUR LES CHEMINS DE SAINT-ARMEL... À BICYCLETTE

Le hasard fait parfois bien les choses : Didier Roullier, notre responsable du service technique, porte chaque jour un "maillot jaune" et enfourche, presque à la même fréquence, le vélo sur lequel vous avez peut-être déjà eu l'occasion de l'apercevoir dans la commune.

Ce véhicule à assistance électrique, floqué du logo de la commune, est issu d'une flotte de vélos reconditionnés, proposés, en 2019, par la Maison du vélo, aux communes de Rennes Métropole, au tarif préférentiel de 369 €, sous réserve que son acquisition ne soit envisagée que pour un usage interne des services.

Son utilisation principale a rapidement été identifiée comme le moyen de déplacement sur la commune de Didier Roullier puisqu'il a fait le choix de laisser l'usage des deux véhicules du service technique (le « boxer » et le « jumpy ») à ses collègues en charge des missions d'entretien des espaces verts et des bâtiments, afin de les placer dans les meilleures conditions pour le transport de leur matériel et la réalisation de leurs chantiers.

Notre responsable du service technique l'utilise principalement pour se déplacer sur les différents sites communaux (local technique, groupe scolaire, mairie, espace Arzhel,...), se rendre aux réunions de chantier, mais ce vélo présente, également, l'avantage, de permettre une veille plus approfondie des secteurs de la commune puisqu'il peut emprunter des voies difficiles d'accès ou simplement interdites aux véhicules motorisés, pour constater d'éventuels dysfonctionnements au niveau, par exemple, de chemins ruraux.

Bravo à Didier pour cet exemple et également pour le fait d'accepter de « prêter » ce véhicule, une fois tous les deux mois, à d'autres agents afin de leur permettre de distribuer le journal communal que vous tenez peut-être entre les mains!

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la maison du vélo de Rennes Métropole si vous souhaitez également faire évoluer votre manière de vous déplacer.



Brèves

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France se déroulera le samedi 11 novembre 2023.

À 9h45, départ de la place de l'Église pour le dépôt d'une gerbe au Monument à La Jaille, à 10h15 cérémonie religieuse avec le dépôt d'une seconde gerbe au monument aux morts, lecture de messages, appel des morts pour la France. À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

RECENSEMENT CITOYEN À EFFECTUER À 16 ANS



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la Journée Défense et Citoyenneté, pour passer les examens scolaires et le permis de conduire. Cette journée permet de s'informer sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense ; mais aussi de prendre connaissance des multiples métiers et spécialités civiles et militaires de la défense.

L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

LE MONOXYDE

DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque

année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

PROJET PÔLE ENFANCE



Les dernières étapes de travail avec l'architecte et les bureaux d'étude sont en cours avant d'arrêter définitivement le projet pôle enfance et de passer aux phases plus administratives de dépôt du permis de construire et d'appels d'offres auprès des entreprises.

Ce projet prévoit de mutualiser les espaces, d'aller au-delà de la règlementation en vigueur et d'employer des matériaux biosourcés : ossature bois, laine de bois, terre crue.

Depuis la réunion publique du 12 septembre dernier, des propositions sont en réflexion avec l'architecte pour maîtriser le budget du projet sans modifier les fonctionnalités travaillées et définies en atelier de conception avec les différents usagers, parents, habitants, partenaires et bureaux d'étude.

Budget initial: 2,2 millions d'euros HT

Budget 12 septembre: 2,4 millions d'euros HT.

Budget voirie en dehors de l'enveloppe de travaux de l'architecte :

260 000 euros à la charge de la commune.

Le plan de financement n'est pas encore arrêté et nous attendons encore des textes pour connaître les subventions potentielles.

Subventions certaines : Fonds de concours métropolitain et CAF

Subventions potentielles : Préfecture et Région.

Le reste à charge communal est estimé entre 1 million et 1,8 millions.

RAPPEL DU BUDGET T. 50-6331 TORRECT RESTAURANT MODIEL TECNNOON RESTAURANT MODULESTAURE RESTAURANT MODULESTAUR RESTAURANT MODULESTAURANT MODULESTAURANT



SERVICE PUBLIC

BIENVENUE!

SERVICE CULTUREL ET ÉVÈNEMENTIEL



Emma Chabot, recrutée dans le cadre du dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration) depuis le 1er septembre, est en charge du service culture-évènementiel, ce qui englobe l'élaboration et la mise en œuvre de la programmation

culturelle, la gestion administrative et les animations au sein de la bibliothèque et plus généralement d'être la référente de toutes les manifestations communales dont l'événement intercommunal "Week-end à la rue". Elle vient également prêter main forte à l'équipe de bénévoles sur les temps d'ouverture, pour l'achat de livres, faire des propositions d'aménagement,... Emma travaillera également en transversalité avec les autres services pour monter les projets et obtenir des subventions.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE



Anne-Fleur Kat est arrivée à la Mairie le 2 octobre dernier et a pour mission la gestion administrative et financière du pôle éducation-enfance-jeunesse.

Dans cette optique, elle a en charge l'encadrement

et l'animation d'une équipe de trois responsables de service (périscolaire, centre de loisirs et ATSEM-entretien).

Le rôle d'Anne-Fleur est également d'accompagner les élus sur les projets en lien avec ces thématiques (Projet éducatif territorial, Convention Territoriale Globale, Conseil Municipal Jeunes...).

C'est aussi désormais l'interlocutrice privilégiée de l'école, ce qui lui permet d'assurer l'interface avec les élus, la direction des services et les collègues de terrain.

■■Cadre de vie

PLUI: MODIFICATION ET CONCERTATION PUBLIQUE



La seconde modification générale du Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) est envisagée dans la perspective d'une approbation en 2025. Elle a pour objectifs d'adapter le PLUi aux projets des communes et de la métropole et de l'améliorer pour en faciliter sa compréhension et son application.

Quatre grandes défis identifiés et intangibles sont à concilier, ils constituent le cadrage de la modification du PLUi.

- Le logement : il s'agit de répondre aux besoins de logements pour tous sur l'ensemble de la métropole.
- La mobilité : il s'agit de répondre aux besoins de mobilité à l'intérieur de la métropole tout en limitant la place de la voiture.
- La sobriété foncière : il s'agit de concilier le renouvellement urbain et la qualté urbaine pour répondre aux enjeux de sobriété foncière dans le contexte de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) issu de la loi Climat et Résiliences.
- Le changement climatique : il s'agit de s'adapter au changement climatique en renforçant les dispositions énergétiques, la biodiversité, la nature en ville.

Cette modification est précédée d'une concertation préalable dans la mesure où la procédure est soumise à évaluation environnementale. Des modalités de la concertation sont mises en œuvre afin de permettre d'associer à la démarche et de sensibiliser les habitants, les associations locales ainsi que les acteurs concernés du territoire.

La concertation publique va débuter le 1^{er} décembre pour s'achever le 23 février 2024.

Les objectifs de cette concertation sont :

- d'informer le public sur la démarche et l'élaboration de la modification du PLUi.
- de sensibiliser la population et les usagers aux enjeux du territoire.
- de favoriser l'appropriation des projets par l'ensemble des acteurs.
- de contribuer à l'élaboration de la modification du PLUi.

Le dossier de concertation comprendra la déclinaison de ces grands défis à l'échelle métropolitaine et leurs déclinaisons à l'échelle communale au moyen de fiche communale.

Pendant toute la durée de la concertation, il est possible de consulter le dossier correspondant :

- directement à la Mairie de Saint-Armel et dans les locaux de Rennes Métropole
- en le téléchargeant sur le site internet de Rennes Métropole.

Tout un chacun est invité à faire part de ses remarques, observations sujétions pendant la durée de la concertation.

À l'issue de la période de concertation un bilan en sera dressé avant l'été 2024 et sera annexé au dossier de modification du PLUi dont l'enquête publique aura lieu au 4ème trimestre 2024.

Des marges d'évolution respectant ce cadrage qui résulteront de la concertation publique pourront être prises en compte.

TAILLE DES VÉGÉTAUX ET GESTION DES DÉCHETS VERTS

Le printemps et l'été ayant été profitables à la végétation, nous constatons que certaines haies/végétaux débordent sur les voiries ou trottoirs, réduisant ainsi les espaces de circulation pour piétons, vélos et voiries.

Aussi, nous demandons à chacun de faire le tour de sa propriété afin de vérifier si une taille est nécessaire sur les espaces publics. Si malgré notre appel, certains espaces ne sont pas taillés, un courrier sera déposé dans les boîtes à lettres des habitants concernés. Enfin nous rappelons, que les habitants ne sont pas autorisés à installer des bâches sur l'espace public, ni à y déposer leurs déchets verts.

Une initiative en faveur de l'environnement
WORLD CLEAN-UP DAY:

WORLD CLEAN-UP DAY : PEU DE PARTICIPANTS MAIS UNE GROSSE RÉCOLTE DE DÉCHETS!

L'éco-garde va être missionné sur ces sujets.



Le samedi 16 septembre 2023, quelques personnes étaient présentes pour participer à l'opération "Nettoyons notre commune" organisée par la Commune.

Petits et grands citoyens, armés de gants, sacs poubelles et de pinces, se sont retrouvés devant la mairie et se sont répartis en plusieurs zones de nettoyage. Les élus remercient l'ensemble des participants à cette matinée.

Au-delà de cette opération, nous tenons également à rappeler l'importance que nous attachons aux questions liées à la propreté et au cadre de vie. La propreté urbaine représente un effort permanent, ainsi qu'une préoccupation forte et quotidienne pour notre ville, mais aussi pour ses habitants.



Au 1^{er} janvier 2024, concernant nos déchets, voici les deux changements majeurs :

- Une solution de tri des déchets alimentaires doit être proposée à tous les foyers français (loi AGEC de février 2020). Tous les habitants de Rennes Métropole sont concernés, qu'ils vivent en maison ou en appartement. Cela peut-être la mise en place du compostage (partagé ou individuel) ou d'une collecte. Pour obtenir les composteurs il faut les demander sur le site de Rennes Métropole.
- Rennes Métropole interdit désormais les dépôts des tontes de pelouse en déchetteries et plateformes végétaux à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette décision a été votée lors du Conseil métropolitain, le 23 mars 2023.

Les tontes de pelouse pour l'ensemble des usagers (entreprises, associations, collectivités et particuliers), ne pourront donc plus être apportées au sein des 18 déchetteries et six plateformes végétaux du territoire. Les tailles de haies et branchages continueront d'être acceptées.

Considérés à tort comme des "déchets verts", les végétaux sont de formidables ressources pour nos jardins et le fait de les conserver en proximité présente de multiples intérêts. Ce changement de pratique a des avantages directs pour :

- Le sol : Le compostage est l'élément clé, car la dégradation des végétaux (et biodéchets en général) engendre la création de fertilisant naturel. L'ajout de paillage protège le sol en maintenant un taux d'humidité, limite l'érosion et atténue les fluctuations de température.
- L'eau : Le paillage réalisé par le broyage des végétaux du jardin permet de diminuer la fréquence des arrosages.
- La faune et la flore : La pratique du « mulching » est bénéfique pour le sol puisqu'en laissant l'herbe coupée sur place, elle se

décompose en éléments nutritifs pour le sol.

La tonte différenciée, qui consiste à tondre seulement en partie la pelouse permet de créer des circulations et garder une partie à l'état sauvage pour favoriser la biodiversité. Il est aussi un gain de temps en termes d'entretien.

Le maintien d'herbes hautes permet également de stocker davantage le CO2 et de préserver un bon niveau d'humidité dans le sol. La conversion d'une partie du jardin en prairie fleurie permet en plus de favoriser la nidification des abeilles et autres insectes.

Accompagnements des particuliers et professionnels

En complément du développement massif et accéléré du compostage d'ici fin 2023, les habitants seront accompagnés dans l'évolution de leurs habitudes de jardinage lors d'ateliers de formation au jardin « zéro déchet ».

Ils seront sensibilisés à la mutation vers des essences adaptées au dérèglement climatique, peu gourmandes en eau. Du personnel sera dédié à la sensibilisation en déchetterie durant les premiers mois d'application des nouvelles règles de dépôt. La gestion des tontes dans le jardin (mulching, paillage) ne nécessite, dans la plupart des cas, pas d'équipement complémentaire ni une expertise poussée. Des démonstrations seront

organisées en déchetterie afin de permettre à tous les usagers d'adopter ces pratiques simples et vertueuses.

La Métropole fera la promotion de kits mulching et de broyeurs. Les professionnels, paysagistes comme jardineries, seront mobilisés pour développer une offre commerciale adaptée, orientée vers le jardin zéro déchet. Lors de rencontres, animations, ils pourront conseiller les particuliers.

VIGIEAU, L'OUTIL POUR S'INFORMER SUR LES RESTRICTIONS D'EAU



Le Gouvernement lance la plateforme VigiEau pour mieux informer les particuliers sur les restrictions sécheresse en cours localement.

Le ministre de la Transition écologique a lancé VigiEau, une plateforme permettant de s'informer sur les restrictions en vigueur localement concernant l'usage de l'eau.

Présentation de ce nouvel outil destiné à tous !

En périodes de sécheresse, les préfets déclenchent des restrictions d'eau graduelles et temporaires afin de garantir le partage et un bon usage de l'eau. L'outil VigiEau, conçu en partenariat avec Météo-France, a pour

vocation de permettre à chacun, citoyen, agriculteur, maire, collectivité, chef d'entreprise, d'avoir une visibilité sur la situation de son territoire et de connaître et d'appliquer les gestes d'économie requis.

Comment fonctionne l'outil?

La plateforme vous permet de renseigner votre localisation et de connaître le statut de la zone dans laquelle vous vous trouvez :

• vigilance (vert) • alerte (jaune) • alerte renforcée (orange) • crise (rouge). Selon votre zone, les éco-gestes conseillés vous sont indiqués ainsi que, le cas échéant, les arrêtés de restriction ou les arrêtés-cadres préfectoraux. Vous trouverez également sur ce site les informations suivantes : une carte de la situation de la sécheresse en France ; un rappel des éco-gestes quotidiens pour réduire votre consommation d'eau ; une foire aux questions ; un calculateur pour estimer votre consommation d'eau annuelle.

Bon à savoir : VigiEau est également disponible via l'application Météo-France.

Plus d'informations sur : https://vigieau.gouv.fr

■■•Enfance et jeunesse_____

APE Saint-Armel

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) a lancé cette nouvelle année scolaire, en organisant le 29 septembre dernier, son assemblée générale.

L'APE remercie les parents qui ont répondu présents, ils étaient une vingtaine.

Le bilan financier de l'année écoulée a été présenté et validé à l'unanimité. Les actions menées l'an dernier (vente de chocolat, marché de Noël, vide-greniers, fête de l'école) ont bien fonctionné. Nous remercions l'ensemble des participants et des bénévoles ayant donné du temps durant ces différents évènements.

L'APE a, cette année, investi dans de nouvelles bâches de communication. En effet, les anciennes avaient brûlé dans l'incendie de la maison des associations il y a quelques années.

L'APE a également pu faire un don de 1 250 € à l'école. Cette somme a permis de financer différentes sorties scolaires : séances de cinéma, expositions (Volume et Champs libres), Jardin de Brocéliande.

Une gourde a également été offerte à tous les élèves de petite section, un goûter et des chocolats ont été offerts le vendredi avant les vacances de Noël.

Enfin pour clôturer l'année, l'APE a organisé la fête de l'école le vendredi 30 Juin, proposant des jeux en bois, des châteaux gon-

flables, un stand de maquillage et un stand de dés 100 % gagnants. Les parents ont pu profiter d'un espace buvette avec vente de gâteaux et de bonbons. L'équipe enseignante a également profité de cette après-midi pour présenter les spectacles des enfants.

Saison 2023-2024

Pour commencer, l'APE souhaite remercier Vincent Jézéquel, Président sortant, qui laisse sa place après deux années de mandat. Le nouveau bureau a donc été élu ce 29 septembre et est maintenant composé de :

- Mme Laetitia Giboire en qualité de Présidente, (remplace M. Vincent Jézéquel)
- Mme Pauline Toubel en qualité de Vice-Président, (création de poste)
- Mme Laure Guéry en qualité de Trésorière, (remplace M. Guénael Jumel)
- Mme Laurène Barbier en qualité de Trésorière adjointe, (remplace Mme Laure Guéry)
- Mme Aurore Bouvet Texier en qualité de Secrétaire,
- M. Charles Voisinne en qualité de Secrétaire adjoint, (remplace Mme Fanny Grogneuf)
- M. Aurélien Divet en qualité de membre actif permanent, (création de poste)
- M. Guenael Jumel en qualité de membre actif permanent, (création de poste)
- Mme Fanny Grogneuf en qualité de membre

actif permanent (création de poste).

L'association souhaite continuer dans sa dynamique et proposer encore plus d'actions pour l'année à venir. Pour cela, elle compte sur vous, parents d'élèves, habitants de Saint-Armel, anciens élèves de l'école Les Boschaux et toutes personnes motivées pour faire vivre les futurs événements à venir!

Le but de toutes ces actions est de fédérer autour de l'école et de collecter des fonds pour les enfants. L'argent ainsi récolté sera utilisé pour financer des activités ou projets pédagogiques pour les élèves de l'école : sorties nature, cinémas, fête de fin d'année, équipements...

Si vous souhaitez échanger avec les membres du bureau, vous portez bénévoles ou tout simplement pour en savoir plus sur les futures actions de l'APE, n'hésitez pas à contacter l'association par le biais d'un des moyens ci-dessous :

- Par mail à : apestarmel35@gmail.com
- Sur la page Facebook « APE Les Boschaux »,
- Par courrier : APE, 14 ter rue de la mairie 35230 Saint-Armel (boîte aux lettres devant l'école).

C'est avec plaisir que l'équipe vous répondra.



Mardi 29 août, sur le site de l'étang, des élus et des animatrices organisaient les premières olympiades des aînés, dans le cadre du label national Terre de jeux 2024.

Plus de 80 seniors, venus des communes de Saint-Armel, Corps-Nuds, Vern-sur-Seiche, Saint-Erblon, Orgères et Bourgbarré y ont

participé. Après un pique-nique géant, chacun a pu trouver son activité: mölkky, palets, pétanque, jeux divers, jeux de société, ou tout simplement se prélasser dans un transat. Une belle ambiance était au rendez-vous!



SOLIDARITÉ

BANQUE ALIMENTAIRE

Les 24 - 25 et 26 novembre 2023 aura lieu la collecte alimentaire nationale. Sur Saint-Armel, vous pourrez participer :

- Aux Halles de Saint-Armel où un caddie sera à disposition le vendredi 24 et samedi 25 novembre ;
- Aux entrées de l'école maternelle et élémentaire du 20 au 24 novembre. Vos dons serviront aux bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Faire un don, c'est rendre possible!

Vous souhaitez aider la banque alimentaire à étendre son action et continuer à lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire ? Grâce à vos dons, il est possible d'équiper les Banques Alimentaires d'outils logistiques performants, financer les frais fixes comme l'électricité ou bien proposer de multiples formations pour permettre aux bénévoles d'adapter leurs compétences.

Rendez-vous sur: https://don.banquealimentaire.org/reseau

132 000

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 110 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 132 000 tonnes de produits auprès de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'État. Grâce à l'engagement quotidien de plus de 7000 bénévoles et 500 salariés, les denrées collectées sont redistribuées à un réseau de 5 700 associations et CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) partenaires à 2,2 millions de personnes accueillies à l'aide alimentaire.

VIOLENCES CONJUGALES: « PORTEURS DE PAROLE », UN DOCUMENT À TRANSMETTRE AU PARQUET

"Porteurs de paroles" est un dispositif qui permet aux proches d'une victime de violences conjugales de l'aider en avertissant des professionnels spécialisés. Voici comment ça marche.

Pour mieux protéger les victimes de violences conjugales le dispositif "Porteurs de paroles" est en place en Ille-et-Vilaine. Il s'agit de permettre au "primo-confident", à qui une victime se confie, de pouvoir concrètement l'aider en avertissant un professionnel spécialisé, qui peut l'écouter, l'aider ou lui proposer en rendez-vous, de manière confidentielle, en fonction de choix et des besoins de celle-ci.

Il suffit pour cela de télécharger le bordereau sur le site www.illeet-vilaine.gouv.fr (que l'on peut trouver en tapant « porteurs de paroles » sur l'outil de recherche du site) et de le renseigner. Il faut notamment indiquer si la victime souhaite être recontactée par une association spécialisée, par un service de police ou de gendarmerie afin de déposer plainte, ou par des avocats, pour bénéficier de conseils.

L'accord de la victime est indispensable

Il faut également noter sur le document le mode de contact souhaité par la victime de violences conjugales : un appel sur son portable (en choisissant le jour et l'heure), un texto sur son portable ou sur le portable d'une personne de confiance, un courrier à son adresse ou à une autre adresse.

Une fois rempli, il faut renvoyer le document scanné par mail vers le parquet de Rennes ou de Saint-Malo (adresses mail sur le bordereau), qui assurera l'orientation vers l'interlocuteur choisi par la victime : association, forces de l'ordre ou avocats. Si on n'a pas de scanner, il est possible de remplir le document, de le prendre en photo et d'envoyer le cliché par mail au parquet.

Dans tous les cas, cette démarche doit se faire en accord avec la victime.

Les rendez-vous de la bibliothèque municipale

ANIMATIONS

L'heure du conte

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

La prochaine "Heure du conte" aura lieu samedi 16 décembre à 10h, salle de la garderie pour les enfants de 4 à 7 ans. Les inscriptions se font en bibliothèque ou par mail :

bibliotheque@saint-armel-35.fr

De 4 à 7 ans. Gratuit sur inscription.

Café littéraire

SAMEDI 13 JANVIER

La bibliothèque municipale vous invite à participer à un "Café Littéraire" le samedi 13 janvier à 10h.

Vous aimez lire, parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres. Rejoignez-nous autour d'un café. Chaque participant peut amener des petites gourmandises littéraires ou sucrées!

Entrée libre et gratuite.



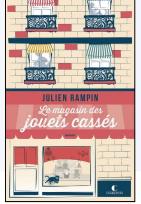
Un immeuble parisien comme beaucoup d'autres avec son ascenseur étroit, ses balcons minuscules et sa cour où se croisent les habitants.

C'est l'endroit que Lola, avec son fils Léon, a choisi pour prendre un nouveau départ après son divorce. Ici au rez-de-chaussée vit Martine qui épie ses voisins mais aussi Paul-Henry un vieux monsieur qui partage avec ses voisins sa passion pour la littérature.

En apprenant à les connaître Lola va malgré elle faire voler en éclats des décennies de secrets et de mensonges qui pourraient bien changer sa vie.

Qui sont véritablement Martine et Paul-Henry ? Quel est le lien avec ce magasin de jouets cassés?

Des rencontres intergénérationnelles permettent à Julien Rampin d'aborder des thèmes qui lui sont chers : solitude, manque d'amour, différence. Ainsi il nous offre une ode à la vie pleine de tendresse. Venez à votre tour découvrir pourquoi "La vie est un





poème".



Comme chaque année, le marché de Noël revient à Saint-Armel ! Cette année, venez déambuler à l'Espace Arzhel où vous attendent de nombreux exposants pour vous proposer des idées cadeaux.

Ce temps convivial rassemblera exposants, créateurs et artisans autour d'un vin chaud et de diverses activités. Le programme détaillé sera diffusé plus largement courant novembre.

Samedi 2 décembre, de 15h à 19h, Espace Arzhel



Vous souhaitez exposer au Marché de Noël ?

Vous êtes artisan, créateur ou producteur ? Vous souhaitez participer au marché de Noël ? Merci de bien vouloir prendre contact avec Emma Chabot, service culturel - projets@saint-armel-35.fr

Date limite de dépôt des candidatures : mardi 14 novembre 2023.

* * * * * * * *

Spectacle de Noël



Vous l'attendiez ? Le spectacle de Noël est presque là ! Chaque année, il rassemble petits et grands afin de profiter d'un moment convivial avant les fêtes de fins d'années et de fêter les vacances.

Cette année, la compagnie Les Plus Hautes Eaux Connues, présentera leur spectacle : *Mimo et Tuf*. Mimo et Tuf sont deux clowns étourdis qui se retrouvent à mener l'enquête car ils sont persuadés d'une chose : que le père Noël s'est perdu dans un supermarché! Pour mener à bien cette enquête, ils usent de leurs talents de mime, de chanson et d'improvisation pour retrouver le bonhomme au bonnet rouge dans l'immensité du magasin... Cette fable rocambolesque ravira les petits comme les grands!



Vendredi 22 décembre, 20h, Espace Arzhel. À partir de 3 ans.

Exposition photo



Dans le cadre de la semaine du handicap qui se déroule du 20 au 26 novembre,

la bibliothèque accueille une exposition de photographies. Ces photos prises par une éducatrice au Centre Zucman de Chartres de Bretagne qui accueille des enfants polyhandicapés. Pendant un an, elle a photographié des gestes de la vie quotidienne. Pour les personnes valides, les gestes de vie quotidienne sont naturels, acquis, instantanés; pour les personnes handicapées, les petits gestes demandent un effort, du temps. Ces mains mettent en lumière aussi le travail d'accompagnement des encadrants. Touchante et délicate, cette exposition sera disponible jusqu'aux vacances de Noël.

À partir du 20 novembre à la bibliothèque municipale



Dans le cadre du partenariat entre les communes de Bourgbarré, Corps-Nuds, Orgères, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche et de leur projet de "Semaine de sensibilisation aux handicaps", la compagnie Albaricate se produira à l'Arzhel le 1er décembre à 20h. La compagnie, composée de Clémence Colin, chanteuse et comédienne, et de Samuel Génin, chanteur, comédien et conteur, interpréteront leur spectacle "Albaricate chante Anne Sylvestre" en langue des signes française (LSF) et chanson acoustique.

Vendredi 1^{er} décembre, 20h30, Espace Arzhel. À partir de 8 ans

RETOUR SUR LE FORUM EN FÊTE

La deuxième édition du Forum en Fête a eu lieu le 9 septembre sous un radieux soleil et les ombrières ont été appréciées.

John Malfoy a assuré une animation musicale de qualité et le bagad de Vern-sur-Seiche nous a gratifié de quelques morceaux de leur répertoire où quelques très jeunes sonneurs ont joué avec grand talent.

Chacun a pu profiter des jeux en bois proposés par le Tiers Lieu Kazanou. Nous avons pu nous désaltérer à la buvette tenue par l'APE et nous sustenter grâce à Croq'Fougasse qui nous a régalé.

Les organisateurs remercient tous les participants, les services administratifs de la mairie ainsi que le service technique pour la logistique et leurs précieux conseils. À l'année prochaine!



ARKA YOGA



Samedi 18 novembre de 10h à 12h, salle du clos muret, atelier Yoga/

Pilate. Nous sommes maintenant bien rentrés dans l'automne, nous vous proposons un atelier autour de la flexibilité du corps et l'ancrage.

Au programme, un moment d'automassage, un temps pour respirer afin de rentrer tranquillement dans des postures de yoga, puis aller dans des postures de pilates. Nous finirons par un travail à deux pour étirer le corps en profondeur dans l'écoute de son corps et celui de l'autre.

Une première expérience en yoga ou pilate est préférable pour profiter pleinement de l'atelier. N'hésitez pas à nous joindre pour plus d'informations.

Tarif: 20 euros, Carte Sortir! Delphine Boiron pour arkayoga et Isabelle Le Berre pour sweet home pilates. 06.81.38.21.59 / 07.82.68.86.97. arkayogarennes@gmail.com / sweethomepilates@gmail.com

TIERS LIEU KAZANOU

2 TONNES

Quatorze citoyens ministres et une animatrice pour le jeu 2 Tonnes.

Leur but : comprendre comment la France peut respecter ses engagements pris lors de la Cop 21 : 2T de CO2 /personne/an en France en 2050 (pour près de 10T actuellement).

En 3h, ils ont voyagé dans le temps, choisi parmi un large panel de mesures individuelles et collectives et visualisé année après année leurs impacts.

Objectif 2 Tonnes atteint pour les membres du groupe, mais, avec 3,36 T, des progrès à faire collectivement. Se frottant à l'exercice du pouvoir, nos ministres avaient des choix difficiles. Avec un budget limité, faut-il décarboner l'industrie ? Taxer le CO2 ? Favoriser l'économie circulaire ?

En fin d'atelier, tous en ont conscience : atteindre les 2 tonnes est un enjeu individuel et collectif. Rien ne se fera sans une très large information.



JOUONS EN FAMILLE!

Nous vous proposons un après-midi «grands et petits jeux pour petits et grands». Quel que soit votre âge, retrouvez les grands jeux tant appréciés au forum des associations et participez à des parties endiablées de 6 qui prend, 1000 sabords, times-up, belote, tarot, scrabble...

Espace Arzhel
Dimanche 5 novembre
de 14h30 à 18h

Et aussi, le mercredi 6 décembre, la soirée tarot hebdomadaire se doublera d'une soirée jeux de société, ouverte à tous. Memory, Rummikub, Splendor, Yams, belote, scrabble...

> Mercredi 6 décembre à partir de 20h Club house à Espace Arzhel,

Calendrier

Dimanche 5 novembre à partir de 14h30 : Après midi jeux de société et grands jeux Jeudi 16 Novembre 20h30 : conférence « Les animaux ont ils une conscience ? » Mercredi 6 décembre 20h : soirée tarot et jeux de société.

Jeudi 25 Janvier 20h30 : ciné-débat "les gardiens du climat".

ANIMAUX ET CONSCIENCE

Patrick Prunet, armélien et ancien directeur de recherches à l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) présentera une conférence intitulée "Les animaux ont-ils une/des conscience(s)?

Que sait-on de la conscience chez les animaux ? Quelles conséquences pour nos relations avec ces êtres vivants ? Les animaux sont-ils capables d'éprouver des émotions ? Sont-ils capables d'évaluer l'environnement dans lequel ils vivent et de mémoriser une situation ? Peuvent-ils planifier des actions dans le futur ? Mieux connaître la conscience des animaux, c'est pouvoir réfléchir à une nouvelle manière de cohabiter avec les autres êtres vivants.

Jeudi 16 novembre 2023 de 20h30 à 22h Salle du conseil municipal - Ados-adultes

Retenez déjà le ciné débat «Les gardiens du climat» en présence du réalisateur, Erik Fretel jeudi 25 janvier 2024 de 20h30 à 22h, Salle du conseil municipal - Ados/adultes.

Notre programme complet sur kazanou.org Nous suivre sur facebook : https://www.facebook.com/KazanouSaintArmel

Pour nous joindre : contact@asso.tiers.lieu. saint.armel@gmail.com - 06 70 66 79 12.

NÉCROLOGIE



C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le décès de Mme Léa Gâtel à l'âge de 97 ans.

Cadette d'une fratrie de six frères et sœurs, Léa a toujours été armélienne puisqu'elle est née à la Jaille en 1926. Elle a même fait construire sa maison chemin de la Fontaine en 1962.

Léa était une femme indépendante, travailleuse et dotée d'un caractère bien affirmé. Elle savait ce qu'elle voulait et ce qu'elle ne voulait pas. Brûlures, zonas, elle a soulagé beaucoup de personnes grâce à son don.

Léa adorait le jardin et plus particulièrement les fleurs, des fleurs qu'elle emmenait régulièrement à l'Église, sa deuxième maison de cœur.

Sa vie tissu de tâches humbles que ne célébreront jamais ni monument, ni médaille, ni livre, aussi nous souhaitons par ces quelques lignes lui rendre hommage.

Au revoir Madame Léa...

RETOUR EN IMAGES SUR...

PROCESSION



Le dimanche 28 août, une procession avec bannières et croix a emmené les pèlerins jusqu'à la Fontaine.

Après un moment de recueillement, les pèlerins ont partagé un pot de l'amitié.

CLASSES 3

Le soleil était au rendez-vous ce samedi 24 juin pour les classes 3. Nous avons commencé le matin par la traditionnelle photo suivi du dépôt de gerbe de fleurs au Monument aux Morts.

N'étant pas assez nombreux pour que le traiteur se déplace, nous avons fait du co-voiturage pour nous rendre à l'Auberge de la Tourelle à Sens de Bretagne. De retour à Saint-Armel après avoir bien festoyé, la Municipalité nous a offert un vin d'honneur. Nous avons clôturé cette journée par quelques parties de palets, pétanque et mölkky. Vu le travail qu'à représenté cette journée, nous sommes quand même déçus d'avoir été si peu nombreux. Merci aux personnes présentes, merci à la Municipalité et merci au restaurateur et à dans 10 ans.

Les organisateurs



EXPRESSION de la MINORITÉ

À quand la transparence?

La minorité municipale n'a pas sa place au conseil et dans les prises de décisions.

En effet, les commissions ont été balayées d'un revers de la main par la Maire et son équipe.

Elles ont été distribuées et réappropriées en groupes de travail sans pour autant les associer aux élus de la minorité qui travaillaient déjà sur les sujets.

À ce jour, plus aucune information ne filtre et pour y avoir accès il faut faire allégeance à Mme la Maire en prenant au moins un groupe de travail sous sa responsabilité. Il s'agit là d'un chantage que nous ne pouvons accepter.

Les décisions sont prises en réunion de travail, aucun compte rendu ne nous parvient et les habitants ne sont pas informés.

Le conseil municipal à ce jour est vidé d'une partie de ses prérogatives, mise à part entre autres le nom des rues et autres sujets non prioritaires.

Une partie des décisions étant prises en catimini (49.3 local !!), le quorum du conseil est atteint grâce à notre présence. Les élus de la majorité ne semblent guère enclins à participer à un conseil qui est devenu une chambre d'enregistrement.

Les associations ne semblent pas non plus concertées (fermeture de la salle Arzel) notamment

Les modalités du tiers lieu (non isolé) sont-

ils à usage exclusif ? Est-ce le mono lieu kazanou ?

En effet, les arméliens se demandent si ce lieu financé avec des fonds publics sera bien ouvert à toutes et tous ou bien faudrat-il interroger Kazanou pour en profiter ? Où en est-on de cette participation tant

Où en est-on de cette participation tant prônée aux élections ?

Pour finir que devient le programme de remise en état des sentiers pédestres et de celui de l'éco-pâturage ?

Peut-on enfin espérer être informés et voir un retour à un fonctionnement normal de la mairie (commissions...)

Les élus minoritaires

EXPRESSION de la MAJORITÉ

Il y a de nombreuses inexactitudes dans l'article de l'opposition, notamment sur la gouvernance adoptée par la municipalité.

- Tout d'abord, il est faux d'affirmer que l'opposition n'est pas associée, puisque ses conseillers participent actuellement à des groupes de travail. Ils peuvent par ailleurs s'impliquer dans d'autres groupes de travail s'ils le souhaitent.
- Faux aussi de dire que les associations

n'ont pas été associées puisqu'elles ont toutes été invitées au groupe de travail sur le plan d'urgence énergie en novembre 2022 ainsi que des habitants tirés au sort.

- Faux d'affirmer que le quorum du conseil municipal est atteint grâce à l'opposition alors que ce n'est arrivé qu'une seule fois en trois ans.
- Faux enfin d'affirmer que le conseil municipal est relégué aux décisions secondaires

puisque, conformément à la réglementation, le conseil municipal délibère sur l'ensemble de ses prérogatives, qu'on les juge prioritaires ou non.

Par ailleurs, une convention de mise à disposition du tiers-lieu sera débattue au sein d'un nouveau groupe de travail ouvert aux élus, aux associations et aux habitants. À ce jour, l'achat du local chemin de la Fontaine n'est pas officiellement confirmé.











Julien PRATO Responsable associé 06 35 49 33 61 06 35 49 33 61 julien.prato@barth-immobilier.fr 6 Place Des Droits De L'Homme 35770 VERN-SUR-SEICHE **ESTIMATION GRATUITE**



















LORHO-MAT MATÉRIELS BATIMENTS T.P. VÉHICULES UTILITAIRES P.L. NEUFS & OCCASIONS LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53 Tél. : 02 99 00 42 78 Fax: 02 99 62 17 50

SAINT-ARMEL

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

Agenda

Novembre 2023

Dimanche 5 novembreJouons en famille! Kazanou

de 14h30 à 18h - Espace Arzhel

Dimanche 5 novembre

Jour de gratuité

Samedi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice

Mercredi 15 novembre

Opération broyage de végétaux 14h à 17h, déchetterie

Jeudi 16 novembre

Conférence "Les animaux ont-ils une conscience ? Kazanou - 20h30, salle du Conseil

À partir du 23 novembre

Exposition photo - Semaine du handicap

24, 25 et 26 novembre

Collecte de la Banque Alimentaire

Jeudi 30 novembre

Conseil Municipal

Décembre 2023

Vendredi 1er décembre

Spectacle, "Albaricate chante Anne Sylvestre" 20h30, Espace Arzhel

Samedi 2 décembre

Marché de Noël À partir de 15h, Espace Arzhel

Dimanche 3 décembre

Jour de gratuité

Samedi 16 décembre

- Heure du conte

10h, salle de la garderie

- Distribution des colis de Noël pour les aînés de 70 ans et +

11h, Espace Arzhel

Vendredi 22 décembre Spectacle de Noël 20h, Espace Arzhel

Janvier 2024

Samedi 13 janvier

- Café littéraire

10h, bibliothèque municipale

Vendredi 19 janvier

- Cérémonie des Voeux

19h, Espace Arzhel

Jeudi 25 janvier

- Ciné débat "Les gardiens du climat" - Kazanou 20h30, Salle du conseil municipal

